

Au sujet de la consultation publique relative à la demande de Ray-Mont Logistiques dans le but de modifier le Plan d'urbanisation et le règlement d'urbanisme de l'arrondissement :

Peu importe le résultat de cette consultation en ce qui a trait à cette demande avec, en guise de miette destinée à la population du quartier Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, un aménagement paysager qui bordera les « zones dédiées à l'entreposage extérieur », car jamais nous ne dirons, affirmerons, écrirons assez que l'arrivée dans notre quartier de l'entreprise Ray-Mont Logistiques a et aura à long terme un impact majeur dans nos vies de citoyennes et de citoyens quant aux nombreuses nuisances sur le plan de la santé et celui du bien-être en général !

Pollution sonore ! GES ! Pollution visuelle avec des conteneurs empilés sur une hauteur de 18.8 mètres ! Ilot de chaleur ! Vermine (rats, souris) et autres parasites ! Sans compter qu'on prévoit un énorme déplacement annuel de conteneurs, 300 000, doublé de l'encombrante circulation de 1000 camions qui entreront et sortiront du site quotidiennement !

À ces méfaits déjà destructeurs, s'ajouteront ceux causés par le prolongement d'une autoroute et la fermeture de la rue Dickson qui sera réaménagée pour faciliter le transport ferroviaire des conteneurs, tout ça, avec, on le devine bien, une augmentation considérable du trafic dans les rues de notre quartier ! Parce que ce prolongement, contrairement à ce que prétendent les autorités municipales, n'apaisera en rien les nombreuses et incessantes allées et venues du « bataillon » de camions provenant du site de RML ainsi que des autres installations portuaires !

D'autre part, chaussé de ses gros sabots, le pdg de RML, Charles Raymond, continue d'empiéter sur notre territoire urbain, cette fois, suprême affront, en formulant la demande suivante auprès du ministère de l'Environnement : prolonger ses heures d'opération ! Ce qui signifie que notre homme jouirait de la pleine, entière liberté d'action 24 heures sur 24, 7 jours par semaine ! Rien de moins ! Question : à quand les prochaines demandes ou mieux... les prochaines exigences de la part de Charles Raymond ? Finalement, cet envahissement de la part de Ray-Mont-Logistiques, nous le vivons, le ressentons comme une « *invasion barbare* » contre laquelle le regroupement citoyen Mobilisation 6600 se bat depuis maintenant un bon nombre d'années !

Et cette usurpation d'une grande partie de notre espace urbain se traduit par une « collision frontale » qui survient entre les résidentes et les résidents du quartier Mercier-Hochelaga-Maisonneuve et Charles Raymond, avec un bien triste bilan sur le plan de notre qualité de vie !

**Danièle Trachy
Robert Carrière**